

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 12

Artikel: Caprice de vieux
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



CAPRICE DE VIEUX

Na des caprices à tout âge. Les jeunes en ont même plus que nous, les vieux. Cela se comprend. Ils ont un autre caractère que le nôtre.

Nous ne parlons pas des caprices féminins et pour cause. Allez donc vous y reconnaître.

Eh ! bien, savez-vous l'idée qui nous a pris soudainement ? Devinez ! Vous ne trouvez pas ?... C'est tout simplement de relire les ouvrages qui avaient fait la joie de nos jeunes années.

Nous sommes allé au cabinet de lecture et avons pris un abonnement. Notre intention était de relire la série des ouvrages d'Erckmann-Chatriau commençant par « Madame Thérèse », le « Conscrit de 1813 », l'« Invasion ». Hélas ! espoir déçu. Ce n'est plus du tout demandé. Ça date, diable ! Et le peu qu'il en reste est dans un état déplorable, fragmentaire. Il nous fallut renoncer.

Sur quoi nous rabattre. Nous consultons le catalogue. Tiens ! Alphonse Daudet. « Les lettres de mon moulin ». « Donnez-nous, madame, les « Lettres de mon moulin ».

Ah ! qué de reminiscences ! « Le sous-préfet aux champs ». Nous nous en souvenons : « Monsieur le sous-préfet est en tournée, cocher devant, laquais derrière, la calèche de la Sous-Préfecture l'emporte majestueusement au concours régional de la Combe-aux-Fées. Pour cette journée mémorable, M. le sous-préfet a mis son bel habit brodé, etc. » Le diable est qu'il doit songer au discours qu'il va falloir prononcer tout à l'heure, devant ses administrés. « Monsieur et chers administrés, Monsieur et chers... » et M. le sous-préfet oubliant son discours, couché dans l'herbe, fait des vers, en mâchonnant des violettes.

Et « Les Vieux ! » — Une lettre père Azan ? — Oui, m'sieur. Ça vient de Paris. Quelque chose me disait que cette parisienne allait me gêner toute ma journée, observe Daudet. J'avais projeté de la passer, tranquille, à muser dans les allées.

Et le voilà chez « les Vieux », deux petits vieux, très vieux qu'assistent deux petites bleues. Son arrivée met tout sens dessus dessous. Et quand il dit qu'il est l'ami de Maurice — Maurice, c'est le petit-fils chéri des deux vieux — c'est une révolution. Il n'est pas jusqu'aux canaris qui, dans leur cage, sont presque scandalisés de voir le monsieur, qui a mangé toute la « barquette ».

Lors d'une très chaude après-midi d'été, où le soleil dardait ses rayons dans la classe que nous occupions au Collège classique, alors à la Cité, il fallut fermer, presque clos, les volets. Notre professeur Charles Vulliémot, un professeur un peu spécial, peut-être, mais qui avait le don de nous intéresser, chose importante pour un pédagogue, flaira d'emblée notre peu d'ardeur au travail.

— Ecoutez, mes amis, nous dit-il, c'est sous les ombrages de Sauvabelin qu'il faudrait, cet après-midi, faire la leçon. Mais comme nous sommes confinés ici, il nous faut nous résigner. Seulement, comme nous ne pourrions faire de bon travail, il nous faut passer les deux heures qui nous sont fixées le plus agréablement possible. Je m'en

vais vous lire un ou deux contes des « Lettres de mon moulin » d'Alphonse Daudet. Commençons par l'« Elixir du révérend père Gaucher ».

Notre professeur était un excellent lecteur et puis il avait du « tempérament » et donnait une vie particulière à ce qu'il disait et lisait. Nous passâmes une après-midi délicieuse ; nous serions restés en classe jusqu'à dix-huit heures.

Quel humour du bon tonneau dans cet « Elixir du révérend père Gaucher ».

« — Buvez ceci, mon voisin, vous m'en direz des nouvelles.

« Et le curé de Graveson, écrit Daudet, me versa deux doigts d'une liqueur divine, étincelante, exquise, j'en eus l'estomac tout ensoleillé. »

Puis, c'est conté, avec un charme exquis, l'histoire du fameux élixir créé par le père Gaucher, un pauvre frère lai qui n'en connaissait pas beaucoup plus que la préparation de sa liqueur. Grâce à lui, le couvent des Prémontrés, qui, faute d'argent, tombait en quenouille, fut restauré. La liqueur se vendait partout comme du sucre et l'argent abondait dans le coffre du trésorier du couvent.

Seulement, en enrichissant son couvent, le pauvre père Gaucher était en train de se damner. Il avait pris goût à son élixir et, le soir, dans son laboratoire, autour de ses alambics, il s'en passait de belles et l'on entendait des propos et des chansons qui n'avaient rien de canoniques.

Un jour, le pauvre père fut soudain pris de remords et commença à s'inquiéter du sort de son âme. Il s'en alla vers le Prieur, lui fit sa confession et se confondit en excuses, disant que, maintenant, c'était fini, il ne fabriquerait plus d'élixir.

Le prieur bondit ! C'était la ruine. Il rassura le bon père, l'exempta d'assister aux offices du soir et le persuada de continuer la fabrication de l'élixir. « Il est toujours, lui dit-il, en manière de consolation, des accommodements avec le ciel. »

Mais, nous vous avons là raconté de mémoire les excellents souvenirs que nous avons gardés de nos lectures de jeunesse. Nous aurions beaucoup mieux fait de laisser d'emblée la parole à Daudet.

J. M.



LA VESITA DE L'ECOULA

VAITCE lo teimps dâi vesite. Lè z'écoulâ recordant, recordant l'âo z'âleçon stâo dzor, à fère crêre que n'ant rein aprâ de tot l'hivè tant s'ein baillant. Et l'âdi dinse, dza de n'ôutron vilhio teimps. Quand lo saillî rarrevâve, qu'on no demandâve dâi z'affère pè l'ecoûla, sè pas que l'âi avâi, mâi tot sè mècliâve et s'eimbouellâve dein n'ôutra tîta. L'êtâi épouâirâo.

No fallâi recordâ clli lâivro que l'âi desant la grammaire, po coumeincè pè lè lettre : « L'alphabet se compose de 25 lettres ou sons qui sont : abcd, tîta de corbè, tant qu'âo z. » Et pu clliâ trioula que l'appelâvant dai voyelles et dâi consonnes. On pouâve recita âo picolon :

a est long dans pâte et bref dans patte

u est long dans flûte et bref dans culbute.

Mâ, cein que l'âi avâi de courieu, lè que quand on avâi recordâ bin dâi iâdzô, lè mot sè crèsivant, on l'âi compregnâi pe rein et on desâi :

a est long dans pâte et bref dans culbute.

Lo régeint sè fotâi ein colère, no baillîve 'na ramenâie ein travè dâi z'orolhie et pu, hardi lo chaumo ceint dize-nâo à copîi.

On l'âi pouâve rein tot parâi. On savâi pas porquie on êtâi puni : on n'avâi min âobliâ de mot.

Aprî cein, lo livret, ein dèvant, à la recouletta pè doû, pè trâi, pè ion, ein châteint, âo bin drâi avau. L'è quie qu'ein avâi dâo mèclion, mèclietta. Heureusement que dein clli teimps, lè monsu de la coumechon ein savant pas bin mé que no. Hormis tot parâi lo menistre et lo secretéro ! Clliâo doû no baillîvant la fouâre po cein qua'voué leu faillâi pas einveintâ. Avoué lè z'autro, cein allâve mî :

— 2 fois 2 ? que ion no desâi.

— 5.

— Va bin, mon petit ! Po ton âdzô, va pas pî tant mau. Te t'î rein trompâ que de doû (2).

Et pu, aprî, l'âi avâi la poésie, que l'è on afère iô lè mot sant alignî quemet dâi militéro, quatre pè quatre, houit pè houit, su on reing, ti lè bourion à la mîma hiautiau. On n'ein recordâve que iena, mâ on pouâve la dere âo picolon et sein quequelhî. Dâi iâdzô qu'on avâi pas lesî, on repregnâi la mîma po l'annâie d'aprî, mâ on savâi pas asse bin la recitâ. A la premire vesita on desâi : (l'è pire po vo montra.)

Grand'mère était la gâté même,

On la trouvait toujours riant.

Depuis le jour de son baptême

Elle riait en s'éveillant.

De sa maison, riant aile,

Elle était l'âme, aussi depuis

Que son fuseau reste immobile,

On ne rit plus dans le pays.

Vaitcè po lo premi coup. Mâ onn'annâie aprî, quand on avâi segneulâ, po la vesita on desâi :

...Depuis

Que son museau reste immobile,

On ne rit plus dans le pays.

L'è dinse quand on a trâo recordâ et vo dio pas onna dzanlhie.

Et aprî cein, lo catismo, lo catsimo per dèmande et reponse iô sè desâi tota la Bibllia, du Adan tant qu'à la Pocalypse. L'è cein que faillâi pouâi débliottâ su lo bet dâo dâi, po cein que l'è âo menistre que fallâi lo recitâ. L'è quie dedein qu'on s'eimbardoufiâve lo mè, n'è pas de dere. L'è qu'asesbin, l'âi avoué on moui de clliâo dèmande que sè desant : Qu'arriva-t-il ensuite ? qu'on savâi jamé la quinta faillâi dere. Et principalement que lo menistre allâve ein châteint. No desâi la dèmanda et pu fallâi dere la reponse rique raque :

D. — Qui a créé le monde ?

R. — C'est Dieu !

Pu verive quauque foliet :

D. — Qu'arriva-t-il ensuite ?

R. — Il le vendit à Potiphar, serviteur de Pharaon !

Lâi faliâi sè trovâ, allâ pî.

Et l'histoire âo père Noé que l'êtâi einclliou